



Pau, le 16 Juin 2022

Campagne d'irrigation 2022



Madame, Monsieur,

Nous sommes à la moitié de l'année 2022 et d'ores et déjà l'irrigation et la ressource en eau plus généralement sont au cœur de l'actualité, aussi bien en termes de politiques publiques qu'en terme agronomique.

L'irrigation comme composante de la compétitivité des exploitations. Comme l'année dernière, le « plan de relance » a de nouveau été ouvert en ce début d'année pour une vague supplémentaire, permettant le financement d'investissement en lien avec l'adaptation des exploitations au changement et aux risques climatiques, la thématique irrigation en faisant partie. Dans un contexte d'envolée des prix, que ce soit en matière d'intrant ou d'énergie, ces financements sont non négligeables pour permettre une maîtrise des coûts.

A ce titre, il est néanmoins important d'avoir une utilisation efficace de l'irrigation, permettant d'optimiser les rendements produits et de maîtriser le coût de l'outil irrigation. Le contrat d'achat groupé d'énergie porté par le GIEE a été et reste un véritable atout, encore plus dans ce contexte, de maîtrise des coûts, en garantissant une faible hausse du poste énergie pour l'irrigation sur les exploitations.

L'irrigation comme première assurance risque face au changement climatique. Les années se suivent et ne se ressemblent pas. En effet, depuis fin février, le département accuse un déficit inhabituel de pluies printanières, et une variation remarquable de températures d'un extrême à un autre, des gelées début avril, aux températures régulières et estivales de mai. Implantation retardée, développement ralenti, sols très loin d'être saturés en eau sont autant de paramètres à prendre en considération pour le lancement de l'irrigation. Celle-ci a d'ailleurs commencé dans certains secteurs et a même été lancée sur quelques cultures hivernales. Il est important de rester vigilant, ne pas se laisser dépasser par le stress hydrique et commencer dès que cela est nécessaire. La ressource est actuellement disponible, plus ou moins précocement suivant les secteurs, les cultures peuvent en avoir besoin pour s'enraciner correctement et avoir un bon développement végétatif.

Autre signe qui appelle à notre vigilance, certains cours d'eau hors ZRE sont d'ores et déjà en restriction avec un mois d'avance... Les précipitations et les orages, phénomènes majoritaires ces dernières semaines, seront donc surveillés de près tant en quantité qu'en forme (grêle, pluie...).

Tout de même, les phénomènes de précipitations exceptionnels en intensité de cet hiver ont permis d'avoir une ressource stockée sécurisée, sur la partie ZRE, du fait du remplissage presque totale sur l'ensemble des retenues du territoire.

Vous l'aurez compris, les questions de la gestion de la ressource et des économies d'eau ont toutes les chances d'être au cœur des actualités de ces prochains mois.

Pour plus de coordination et lisibilité à l'échelle régionale et inter régionale (Occitanie et Nouvelle Aquitaine) l'outil de base pour répondre à ces enjeux, le bulletin d'avertissement, change de mouture à compter de cette année, sous l'effigie OGAYA (ex ATINA à l'échelle Nouvelle-Aquitaine). Le fond et les modalités ne changent pas : vous recevrez chaque semaine le bulletin d'avertissement irrigation de la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques. Avec une base de plus de 30 parcelles de référence, il vous apportera toutes les informations territorialisées nécessaires, toujours en partenariat avec les opérateurs agricoles locaux : Euralis, Lur-Berri, Seretram, SOLEAL, Tabac Garonne Adour.

En vous souhaitant une bonne campagne d'irrigation 2022.

Guy ESTRADE
Responsable Eau & Energie
à la Chambre d'Agriculture 64

L'action « bulletin d'avertissement » est co-financée par :



Contact : Florian DELAUNAY - Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques - 124 bd Tourasse, 64078 PAU cedex.

☎ : 06.70.88.44.90. / Mail : f.delaunay@pa.chambagri.fr